Numéro 60 Décembre 2014

Le Petit Saint Rigomérois

Sommaire

Page 1 : Sommaire
Pages 2 & 3 : Grain de sel de maire
Page 4 : Location des salles communales
Pages 5,6,7 : Informations diverses et en désordre
Pages 8 & 9 : Amicale des Anciens Combattants
Page 10 : Repas des Têtes blanches
Pages 11,12,13 : Association des Amis de Gaston Floquet
Page 14 : Association développement harmonieux et raisonné de St Rigomer
Page 15 : Comité des fêtes de Saint Rigomer
Pages 16 & 17 : Il y a cent ans, l'Europe s'embrasait dans la Grande Guerre
Pages 18 & 19: Actualités du Parc naturel régional Normandie-Maine
Page 20 : Familles rurales
Page 21 : Maladie de Lyme. Les tiques attaquent
Page 22 : Environnement Nord Sarthe : défendre l'agriculture familiale
Page 23 : Page de publicité pour nos artisans et commerçants
Page 24 : Vœux de la municipalité

Merci à Nicolas Elicio pour ses photos

La commission communication et information. Décembre 2014.
Mairie de Saint Rigomer : Tél. 02 33 26 94 55 Fax 02 33 26 65 79
Email: mairie.saint.rigomer@orange.fr Site web: www.saintrigomerdesbois.fr
Imprimé par Impressions de la Cité. Alençon. 02 33 80 20 35

Grain de sel de maire :

En 14 : Victoire sur tous les fronts !

Nous ne parlerons pas, bien sûr, dans cet éditorial des dernières élections municipales, ni même de nos tracasseries dues à notre ancien Préfet qui tenta de faire annuler l'élection du maire et des adjoints et qui fut débouté par le Tribunal Administratif ! Parlons plutôt des événements qui ont marqué cette année qui concernent la vie quotidienne des rigomérois(es), et pour lesquels l'implication du Conseil Municipal a été déterminante :

• La **remise en état de la Route Forestière** dite « de Saint Rigomer » qui relie le Buisson au Bourg. Il aura fallu deux années de négociations serrées avec la Préfecture, l'ONF, le Conseil Général, la Communauté de Communes, pour commencer à entrevoir un début de semblant de solution pour le financement des travaux de réfection du tronçon du Rond de Diane au Tertre.

Un rebouchage provisoire des nids-de-poule a été réalisé début Décembre; la remise en état est programmée pour le printemps prochain. Le montant des travaux s'élèvera à 100 000 € environ, pris en charge à 75 % par l'État, l'ONF participant à hauteur de 10 000 €, le solde incombant à la Commune Nouvelle. L'arrêté préfectoral de réouverture de la voie a été publié le 28 Novembre 2014.

• La **création de la Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne** au 1er Janvier 2015. La commission « Commune Nouvelle » du Conseil Municipal a participé activement et efficacement aux travaux de mise en place de cette nouvelle structure, en particulier pour la rédaction de la charte qui précise les objectifs de cette association de communes et qui en organise le fonctionnement jusqu'en 2020 et au-delà des prochaines échéances municipales. Le suspense, savamment entretenu par les communes de Chassé et Montigny, a duré jusqu'à l'expiration du délai légal accordé aux communes pour l'approbation du projet, et a, heureusement, connu un épilogue positif !

• **L'assainissement collectif :**

1) Route des Egremondières : la réception définitive des travaux a été retardée du fait d'une non-conformité dans le remblaiement des tranchées en bordure de la voie communale. A la clé, une subvention de 12 000 € de la part de l'Agence de l'Eau des Pays de Loire qui a finalement été débloquée au terme d'âpres négociations !

2) Rue aux Chèvres et le Buisson. Le chantier est pratiquement terminé et aucun souci majeur n'est venu contrarier le bon déroulement des opérations. Une deuxième phase de travaux est prévue au Buisson pour l'enfouissement des réseaux EDF et téléphone, travaux conduits et financés en grande partie par les services du Conseil Général de la Sarthe et programmés pour le printemps prochain.

La réfection de l'éclairage public sera confiée ensuite à la Commune Nouvelle pour la Route de Mamers, la Rue aux Chèvres et les voies attenantes.

- La renaissance du **Comité des Fêtes** : grâce à la motivation d'une poignée d'habitants, dont deux membres du Conseil Municipal, un nouveau bureau a été élu début septembre. Les activités 2015 sont programmées et vous sont communiquées sur une prochaine page de ce journal.

- La création d'un **circuit de randonnée** autour de Saint Rigomer : là encore, les négociations avec l'ONF ont été difficiles et il faut féliciter et remercier les maîtres d'œuvre : l'Association pour un Développement Harmonieux et Raisonné et le Parc Normandie-Maine qui ont su mener jusqu'au bout ce projet innovant et porteur pour notre commune.
Ce circuit sera opérationnel au printemps et figurera dans le topoguide édité par le Parc début 2015.

- Des **événements marquants** comme les cérémonies commémoratives du 11 Mai 2014 dont l'organisation par l'Amicale des Anciens Combattants doit être saluée.
La vente d'œuvres, organisée en novembre, par l'Association des Amis de Gaston Floquet, a rencontré un succès inattendu.
Voilà autant d'événements heureux, qui nous font entrevoir une année 2015 sous les meilleurs auspices, riche en événements de toutes sortes et en nouveautés dignes d'intérêt !

En 15 : Mobilisation Générale !

La mise en place de la Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne commencera par l'élection du maire et des adjoints, le lundi 5 Janvier 2015.

L'inauguration officielle par Madame la Préfète de la Sarthe aura lieu le lendemain, mardi 6 Janvier.

Son bon fonctionnement va nécessiter, par la suite, l'implication des forces vives des six communes fondatrices.

Les membres du Conseil Municipal, quant à eux, ont réfléchi à leur implication dans les différentes commissions de la Commune Nouvelle.

D'ores et déjà, c'est l'Amicale des Anciens combattants de Saint Rigomer qui organisera le 70ème anniversaire de la Victoire de 1945, dans une cérémonie unique pour les six communes déléguées, à Saint Rigomer, le Dimanche 10 Mai 2015.

Plus localement, le Comité des Fêtes nous a concocté, pour cette nouvelle année, un programme chargé et séduisant.

A l'image de ce bulletin municipal, on voit que la vie de notre commune reste encore active et bien remplie !

Et puisque Saint Rigomer reste Saint Rigomer, pourquoi ne pas démarrer cette nouvelle année ensemble, en partageant un moment de convivialité autour d'un verre, le **vendredi 9 Janvier, à 18h30, Salle de la Charmille ?**

Philippe Cattin

À cette occasion, nous remettrons à Philippe Cattin la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, médaille de vermeil, pour 30 années passées au service des communes de Saint Rigomer des Bois et de Lignières la Carelle.

Nous vous y attendons nombreux !

Et que l'année 2015 vous apporte tout ce que vous pouvez désirer, voire plus !

Jean-Marie Firmesse

Location des salles communales

Tarifs inchangés pour 2015 !

● Salle de la Charmille

TARIF DES LOCATIONS 2015

	COMMUNE	HORS COMMUNE
1 journée	208 €	275 €
Week-end	260 €	364 €
1/2 journée	72 €	104 €

La consommation d'électricité est facturée en plus, à l'issue de la location, selon le barème suivant :
8 centimes / kwh + 26 centimes pour la location du compteur

Il y a possibilité de location de vaisselle sur place à raison de 1,20 € du couvert. Tout verre ou assiette supplémentaire sera facturé 0,20 €. Toute vaisselle cassée ou perdue sera facturée selon le tarif fixé par délibération visée de la Sous-préfecture en date du 16 octobre 2001 ou selon devis.

Vins d'honneur : 0,20 € le verre et 0,30 € la grande assiette (Réservation possible dans les 6 mois précédents la date).

Supplément pour tonte de la pelouse, le vendredi précédent la location : 50 €

● Salle du Buisson

TARIF DES LOCATIONS 2015

COMMUNE	HORS COMMUNE
62 €	**119 €**

VAISSELLE ET GAZ INCLUS

La consommation d'électricité est facturée en plus, à l'issue de la location, selon le barème suivant : 8 centimes /kwh + 26 centimes pour la location du compteur

Toute vaisselle cassée ou perdue sera facturée selon le tarif fixé par délibération visée de la Sous-préfecture en date du 16 octobre 2001 ou selon devis.

Informations diverses et en désordre

État-civil

(Récapitulatif des 6 derniers mois)

Décès:
Marcel Butet, le 27 septembre
Michel Police, le 22 novembre
Rémy Poirier, le 6 décembre

Naissances:
Pas de naissances au deuxième semestre 2014

Mariages :
Marie Orange et Romain Démery, le 13 septembre

L'état-civil des lieux de naissances n'avisant pas systématiquement la commune, veuillez nous excuser pour les oublis éventuels.

Ouverture de la mairie / Permanences des élus

Mardi 14h-18h. Marthial Gommard, de 17 à 18h.
Jeudi 14h-18h. Dominique Cante, de 17 à 18h.
Vendredi 14h-18h. Jean-Marie Firmesse, de 17h à 18h.

Fermeture de la mairie pendant les fêtes

- La mairie sera fermée du 22 décembre inclus jusqu'au 4 janvier inclus.
- Pendant cette période, en cas d'urgence, s'adresser au maire ou à ses adjoints.
- Une permanence sera assurée le mardi 31 décembre de 10 à 12h pour les dernières inscriptions sur les listes électorales. Pour s'inscrire, apporter une carte d'identité et une attestation de domicile.

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015 et les régionales en décembre.

Passage des commerçants

Deux commerçants assurent des tournées régulières dans le bourg :

- Boucher de Bourg le Roi : mardi vers 10 heures, vendredi entre 15 et 16 heures.
- Poissonnier de Genêts/Granville : jeudi entre 13 et 14 heures. Il passe ensuite au Buisson.

A l'écoute de nos voisins

Pour faire face à l'éventualité d'un problème majeur, tel que l'apparition de grands froids ou une épidémie virale importante, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un réseau d'entraide au service de la population.

Une coordonnatrice en assure le fonctionnement, en la personne de Bernadette Firmesse qui peut être jointe, en cas de nécessité, au **02 33 26 94 67**.

En liaison avec le maire et les membres du CCAS, les services sociaux susceptibles d'intervenir seront alertés pour apporter une aide immédiate.

Service de taxi

Mr Didier Blanchard, taxi à Champfleur, passe tous les mercredis matins à 9 h à Saint Rigomer et conduit plusieurs personnes faire leur courses à Alençon.

Coordonnées :
Didier Blanchard, Le Tertre, 72610 Champfleur. Tél. 02 33 31 79 20 06 12 72 64 72

Modification des adresses postales

La Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne sera créée au 1er janvier 2015. Saint Rigomer deviendra une commune déléguée. Les adresses postales seront modifiées et devront comporter les lignes suivantes :

1) Nom, prénom ou l'inverse
2) Lieu dit
Et / Ou
3) Numéro et rue
4) Saint Rigomer des Bois
72610 VILLENEUVE EN PERSEIGNE

Exemple

Monsieur Jean-Yves Jégo
17 rue Gaston Floquet
Saint Rigomer des Bois
72610 VILLENEUVE EN PERSEIGNE

Personnes âgées : sécurité à domicile

Présence Verte, organisme créé par la MSA, GROUPAMA et les Aînés ruraux, propose un service de téléassistance pour le maintien à domicile des personnes âgées. Chaque abonné est muni d'un boîtier qu'il porte sur lui et qu'il peut actionner en cas de chute, de malaise ou de difficulté quelconque. A l'autre bout du fil, un opérateur déclenche les services d'assistance.

Le service coûte le prix de l'installation et un abonnement mensuel dont les tarifs sont adaptés aux moyens financiers de la personne.

Adresse dans notre région : 30 rue Paul Ligneul 72032 LE MANS CEDEX 9
Tél. : 02 43 39 43 16 Fax : 02 43 39 43 43
E-mail : pv53-61-72@presenceverte.fr / www.presenceverte.fr

Urbanisme : Construire, c'est permis !

Dans sa séance du 24 Octobre, le Conseil Municipal a décidé de maintenir à 2,5 % le taux de la Taxe d'Aménagement. Cette taxe communale est due pour tous travaux de construction ou d'aménagement donnant lieu à permis de construire ou à déclaration simplifiée.

Le Conseil Municipal s'est inquiété, à cette occasion, des travaux réalisés par des habitants de la commune sans les formalités préalables et les autorisations obligatoires. Ces personnes, outre le fait qu'elles ne respectent pas les prescriptions du Plan Local d'Urbanisme, échappent de surcroît à une taxe destinée à financer les investissements de la commune en voirie et équipements divers. Cette anomalie est pénalisante pour la commune et pour les particuliers qui effectuent les démarches réglementaires.

En outre, ces contrevenants s'exposent à des amendes, voire à des poursuites pouvant aboutir à l'obligation de démolir les constructions illégales.

La municipalité a donc décidé de procéder en 2015, avec l'aide de la Direction Départementale des Territoires, à un recensement de ces constructions non autorisées et à la mise en œuvre de procédures à l'encontre des particuliers concernés.

La mairie se tient à la disposition des habitants pour tout renseignement relatif à cette information.

Immatriculation de véhicule
Changement de carte grise en mairie ou en préfecture

Sites utiles : http//www.sarthe-gouv.fr ou http//www.ants.gouv.fr (cliquer sur vos démarches)
Téléphone, Plate-forme de renseignements administratifs : 3939.

Pour éviter des déplacements et gagner du temps, assurez-vous que le dossier comporte :

- ❖ Une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité du ou des propriétaires du véhicule.
- ❖ Une photocopie d'un justificatif de domicile : factures EDF, téléphone (moins de 6 mois) ou assurance habitation ou avis d'imposition. Les factures d'eau ou d'ordures ménagères et une attestation du maire ne sont pas acceptées.
- ❖ La demande de certificat d'immatriculation –à demander en mairie ou à télécharger sur les sites mentionnés plus haut- dûment complétée et signée par ou les propriétaires du véhicule.
- ❖ La déclaration de cession du véhicule établie par le ou les vendeurs.
- ❖ La carte grise du véhicule revêtue de la mention "vendu le (date et heure de la vente)" et signée du ou des vendeurs.
- ❖ Si le véhicule a plus de 4 ans, la preuve du contrôle technique datant de moins de 6 mois.
- ❖ Une enveloppe de format B5 libellée au nom du ou des demandeurs et affranchie au tarif en vigueur
- ❖ Le règlement financier.

Attention : Si le dossier est présenté par une personne autre que le propriétaire de la carte grise, celle -ci devra être munie :

- ❑ D'une procuration l'autorisant à effectuer les démarches;
- ❑ De sa pièce d'identité en cours de validité.

Raccordements à l'assainissement collectif au Buisson – Rue aux Chèvres.

Les particuliers qui désirent se raccorder à l'assainissement collectif dans le secteur du Buisson – Rue aux Chèvres à la fin du chantier (au printemps prochain si tout va bien) peuvent s'adresser, pour les travaux à leur charge , soit à l'entreprise Chapron (Monsieur Angevin, au 06 20 84 25 53) qui réalise le réseau actuellement, soit à l'entreprise Hervé (06 12 87 23 27) qui vient de s'installer au Buisson.

Départ en retraite

L'abbé Charles Marchand, qui a desservi la paroisse de Saint Rigomer pendant de longues décennies, a célébré sa dernière messe dans notre église le dimanche 5 octobre dernier. Atteint par le grand âge et quelques soucis de santé, il a demandé à se retirer de ses tâches pastorales.

Très attaché à notre commune où il a noué de solides amitiés au fil des années, l'abbé Marchand reviendra de temps à autre rendre visite à ses anciens paroissiens comme il l'a fait le 11 novembre au repas des Têtes Blanches.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS SAINT RIGOMER des BOIS 1914-2014 : 100 ANS

L'Amicale des Anciens Combattants a tenu son assemblée générale le 11 novembre 2014 à la mairie de Saint Rigomer. Le nombre d'adhérents n'a pas varié il est toujours de 18 dont 8 non anciens combattants.

Jean-Claude Monthulé, ancien combattant, a reçu la médaille de porte drapeau après 5 années passées comme porte-drapeau adjoint.

Les finances de l'Amicale sont saines bien que la cérémonie du 11 mai ait été onéreuse et présente un déficit. La cotisation reste à 10 €.

Le rapport moral présente 2014 comme une année importante pour le devoir de mémoire. En effet, cela fait 70 ans qu'avait lieu le débarquement sur les côtes normandes, que l'avion de reconnaissance de William BLACK, aviateur Canadien affecté à la RAF, était abattu à l'orée de la forêt de Perseigne, que 4 résistants du maquis d'Écouves, basés à la Menotière, en forêt de Perseigne, étaient pris par la Gestapo et sauvagement massacrés et que la colonne Massu de la 2ème DB du général Leclerc libérait Saint Rigomer.

Nous étions nombreux le 11 mai devant les stèles et le monument aux morts pour honorer la mémoire de ceux qui sont tombés au cours des différents conflits et célébrer la victoire du 8 mai 1945.

Nous n'avons pas le droit de les oublier, ils sont morts pour qu'aujourd'hui nous puissions vivre libres.

Comme nous n'avons pas le droit d'oublier ceux de 14/18. Les commémorations du 11 novembre, date anniversaire de l'armistice de 1918, nous rappellent à ce devoir de mémoire.

L'Amicale des anciens combattants a décidé de citer particulièrement ceux, morts ou disparus en 1914, année de déclaration de cette guerre atroce voici tout juste 100 ans. En effet, le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Rapidement, le gros des armées Allemandes contourne la zone des forts de Verdun en passant par la Belgique. Les 22 et 23 août, celles-ci rencontrent une partie des troupes françaises venues renforcer les armées belges.

A Ethe et Virton s'engagent alors des combats féroces entre nos soldats coiffés d'un simple képi recouvrant une cervelière, vêtus de tuniques bleues et pantalons rouge garance bien visibles de loin et les allemands vêtus de tenues grises qui se confondent dans la nature.

A Ethe, le 22 aout 1914, 5000 soldats français sont tués ou portés disparus dans ces combats et 27000 sur l'ensemble du front qui s'étale de Bruxelles à Mulhouse, soit plus du double des pertes de l'armée allemande.

Une autre partie de l'armée allemande s'est élancée vers la barrière des forts de Verdun à Toul, au pied des côtes de Meuse, son artillerie causera de nombreux ravages dans les rangs de l'armée Française.

Une armée mal préparée, avec des techniques de combats et des armements pour beaucoup obsolètes[1], sont les causes principales de cette situation.

A l'occasion de la cérémonie de ce 11 novembre, l'Amicale des Anciens Combattants a décidé de citer particulièrement les soldats de Saint Rigomer, morts ou disparus au cours de ces batailles de 1914 et dont les noms sont inscrits sur la plaque de la face est[2] du monument :

Albert CHAPLAIN , né le 27 octobre 1891 à L'Aigle (Orne), célibataire, employé de banque, caporal au 101ème régiment d'infanterie, sera compté mort pour la France le 22 août 1914, disparu à Ethe, en Belgique.

Alexandre DUPEUX , né le 25 juillet 1890 à Crevant (Indre), marié le 28/11/1913 à Neufchâtel en Saosnois avec Juliette CHAPLAIN, soldat au 103ème régiment d'infanterie, est mort pour la France le 22 août 1914, tué à l'ennemi à Ethe en Belgique.

Dominique AUBRY , né le 15 avril 1889 à Saint Léonard des Bois, marié le 28/04/1913 avec Ida Leroux à Bivilliers (Orne), habitant à la Voisine à Saint Rigomer, soldat au 115ème régiment d'infanterie, est mort pour la France le 23 août 1914, tué à l'ennemi à Virton en Belgique.

Édouard THEROUX, né le 2 mars 1889 à Ancinnes, marié à Victorine Poirier, cultivateur à Saint Rigomer, soldat de 2ème classe au 115ème régiment d'infanterie, est mort pour la France à Carrépuis (Somme), le 22 septembre 1914.

Hilaire FOSSÉ, né le 14 janvier 1886 à Colombiers (Orne), marié, cultivateur aux Granges à Saint Rigomer, soldat au 303ème régiment d'infanterie, est mort pour la France le 8 décembre 1914, tué à l'ennemi à Pintheville dans la Meuse.

Emile ANDRE , né le 6 août 1888 à Alençon, marié à Germaine Dubois, cultivateur à Saint Rigomer, 2ème classe au 302ème régiment d'infanterie, est mortellement blessé à Marcheville dans la Meuse.

Nous avons honoré leur mémoire.

Le 5 septembre le front va de Meaux à Verdun, St Mihiel, Nancy et Belfort. Une contre-attaque française avec des troupes transportées par les taxis parisiens fait craindre un encerclement aux armées allemandes qui reculent et établissent des lignes de défense de l'Aisne à l'Argonne. C'est alors que commence la guerre de tranchées, de la mer du Nord à la Suisse. Le bureau de l'Amicale

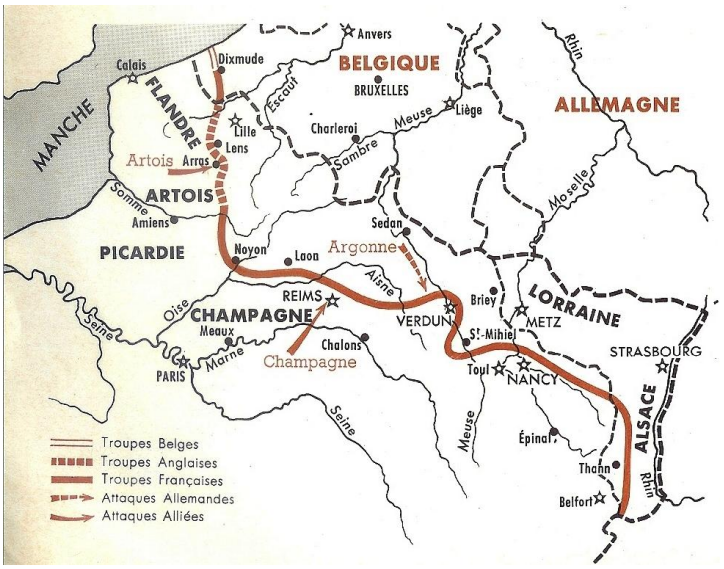

Le front en 1914-1915

1) Le fusil Lebel français modèle 1886 était avec un chargement du magasin de 8 cartouches, cartouche par cartouche, alors que le fusil allemand Mauser de 1889 à chargement par lames de 5 cartouches était plus rapide, plus précis et de plus longue portée (sources Archives Armées Françaises)

Lebel 1886

Mauser 1889

2) Orientation des monuments aux morts : habituellement elle s'est faite est/nord est. Il s'agit de conférer à ces monuments une vocation de surveillance, de vigie. L'ennemi, dans les années vingt où ces monuments ont été érigés, est supposé venir de l'Est.

(Source souvenir français et JY Jégo)

Pour perpétuer le souvenir de ces soldats qui sont morts pour nous, pour la France, il sera indispensable qu'une relève ait lieu. Cette relève se réalisera avec une génération qui n'aura pas connu de guerre et le nom de notre amicale devra, sans doute, être adapté. Si le nombre d'adhérents non anciens combattants devient supérieur à celui des anciens combattants, ce sera simplement le signe que nous sommes dans une période de paix.
Venez nous rejoindre.

Paul Chardron

Repas des Têtes Blanches, 11 novembre 2014

Une soixantaine de personnes était réunie à la Charmille pour les retrouvailles annuelles des anciens de la commune. Jean-Marie Firmesse et des conseillers municipaux, l'abbé Marchand, André Trottet, président de la communauté de communes du Massif de Perseigne et conseiller général les accompagnaient. Toutes les générations se côtoyaient dans la bonne humeur autour de l'excellent repas préparé par L'Entracte d'Alençon. Il était tard dans l'après-midi quand les convives se sont séparés.

Océane, Mélissande, Guillaume, Baptiste et Cassandra, souriants et disponibles, ont pris soin de leurs aînés avec efficacité et gentillesse.
Qu'ils en soient remerciés.

Les doyens de l'assemblée, Victor Poirier et Marguerite Champroux ont reçu des fleurs avant de se faire la bise.

Photos de Myriam Marchand

L'ASSOCIATION DES AMIS DE GASTON FLOQUET

La période passée a été riche sur différents plans - sur le plan humain compris.

Le 4 juillet, était offert dans l'église le spectacle *Divagastions,* une création par Emilie Nicot, chanteuse lyrique. Accueillie en résidence chez Gaston un mois plus tôt, elle interprétait un programme conçu par l'association à partir des "épluchures" de Gaston, ces notes qu'il prenait au jour le jour sur des supports divers, ensuite travaillés et biffés, où il puisait pour certains collages. Elle chanta aussi ce soir-là quelques pièces de Georges Aperghis, compositeur avec qui Gaston se trouve avoir travaillé au théâtre.

Juillet et août : accueil du peintre Georges Van Ruymbeke et de ses "*Mécaniques Hallucinées*", des toiles et des gravures dont l'imaginaire se nourrit d'une réflexion sur ce qui est précieux dans notre monde mais finit dans des décharges et les casses.

En juillet, un atelier de sérigraphie animé par Samuel Guillet a conquis les participants, au point qu'un second est à l'étude.

Le mot du maire au vernissage

Pendant ce temps, le musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon accueillait d'avril à septembre pour son exposition *Souvenirs de la génération du feu - Un musée du poilu à Alençon*, une œuvre prêtée en accord avec la municipalité : le "Poilu décoré", une statue révélatrice du regard de notre ami sur la guerre.

L'événement marquant de la fin de l'année 2014 confirme la vitalité de l'association. La vente d'œuvres originales de l'artiste rigomérois organisée les 15 et 16 novembre derniers à la Charmille a été un succès complet.

Rappelons pour mémoire que, à notre instigation, Gaston Floquet, qui n'avait pas d'héritier direct, a légué tous ses biens à sa commune et que celle-ci nous en a confié la gestion et la conservation à la mort de l'artiste en 2001. Nous nous sommes alors engagés à organiser chaque année un événement qui fasse connaître et l'oeuvre et l'homme Gaston Floquet, et dont les retombées soient positives pour Saint-Rigomer-des-Bois. Depuis la signature de la convention il y a 13 ans, nous n'avons pas dérogé à cet engagement.

Régis Brocard, neveu de Gaston et adjoint au maire de Belleray, était venu de la Meuse le 4 juillet avec son épouse.

Une telle vente exigeait un gros travail préalable.
Tandis que certaines œuvres papier sont à l'abri de l'humidité aux archives de l'Orne, celles qu'abrite la maison s'abîment peu à peu en dépit des déshumidificateurs.
L'idée d'une deuxième vente, cinq ans après celle de 2009 semblait donc raisonnable.
Mais le conseil municipal est, comme nous, bien conscient qu'il faut veiller à ne pas amputer inconsidérément ce patrimoine, qui n'est pas inépuisable.
Il a donc été décidé de faire deux lots : l'un inaliénable, l'autre à proposer à la vente.

Nous avons donc revu et photographié toutes les œuvres en deux dimensions que contient la maison pour définir d'une part le lot à ne jamais céder, composé d'œuvres uniques en leur genre ou d'une qualité exceptionnelle et d'autre part le lot vendable, choisi par exemple parmi des séries d'œuvres semblables, mais toujours de qualité. Quant aux prix, volontairement accessibles, ils ont été déterminés comme il se doit en accord avec le conseil municipal.

L'inventaire des 372 oeuvres à vendre, leur évaluation, la confection du catalogue, les photos systématiques, les classements, le rangements, le ménage à fond sans compter la nouvelle exposition dans la grange sur le thème « Floquet et l'au-delà des guerres »... tout cela a pris sept mois, entre octobre 2013 et mai 2014, avec une interruption à Noël, à raison de cinq à six personnes travaillant tous les mardis de 10 h à 17 h, repas de midi joyeusement pris sur place.
Une surprise nous attendait le 19 mai, quand Marie-Aimée Ide, journaliste à France 3 le Mans est arrivée impromptu avec son cameraman et a réalisé un reportage, qui est passé le 3 juin à 19 h 15.

L'idée était que les oeuvres acquises restent vivantes et en bon état tout en faisant plaisir à des amateurs. Et puis, n'est-ce pas une façon de connaître véritablement un peintre que d'avoir chez soi un de ses tableaux ?

C'est sans doute ce qu'ont pensé les nombreux acheteurs qui ont afflué à la Charmille. Certains étaient venus du Maine-et-Loire, du Mans, et même de Paris, comme Odile Darbelley et Michel Jacquelin metteurs en scène de la pièce de théâtre « Projet Floquet » ou Patrick Viret, cinéaste qui prépare un film sur notre artiste. D'autres étaient ornais ou sarthois, certains étaient... rigomérois.

Le dimanche soir, le trésorier annonçait la vente de 147 oeuvres et une recette de 9822 €.
Jean-Marie Firmesse, maire de Saint-Rigomer, a félicité et remercié les membres de l'association, en précisant : « *Le produit de la vente sera consacré à Floquet sans recours à l'argent public. Je renouvelle ma promesse de tout mettre en œuvre pour que l'on "rende à Gaston ce qui appartient à Gaston", et je suis disponible pour réfléchir avec vous et le conseil municipal à la réalisation de 1, voire 2 ou 3 vitraux à l'église dans les prochaines années, et pour toute autre action que l'association voudrait lancer.* »

Cerise sur le gâteau : nous aimons ouvrir à d'autres formes artistiques le monde de Gaston Floquet et nous offrions dans l'église après la fermeture de la Charmille un moment d'émotion avec le « Stabat Mater Furiosa » de Jean-Pierre Siméon, dit par Françoise Derenne. Ce cri contre toutes les guerres, ce poème hors normes a été magnifiquement accueilli par les spectateurs qui remplissaient l'église. La participation « au chapeau » a confirmé leur gratitude.

Des scolaires ont été aussi accueillis comme chaque année par notre association pour des visites, des ateliers et des animations... et déjà certains contacts sont pris pour l'année à venir.

La page facebook "les amis de Gaston Floquet" semble d'autre part agrandir le cercle de ceux qui connaissent le Tertre, son ermite et son œuvre. Elle est visitée par des gens de l'autre bout de la France, qui ne sont jamais venus à Saint-Rigomer... Tout comme le site, dont certains artistes se servent pour créer à leur tour. Nous rappelons l'adresse : www.gaston-floquet.org .

En conclusion, seule la qualité de ce patrimoine artistique, dont le rayonnement repose essentiellement sur le bénévolat de l'association et le soutien de la municipalité, explique une telle longévité et de tels succès, qui vont bien au-delà des résultats chiffrables.

Bonne année à tous !
Que 2015 soit heureuse
pour les Rigomérois,
dont notre association fait partie !

Photos © association des amis de Gaston Floquet

Association : Développement Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer

Association loi du 1 juillet 1901 enregistrée sous le n° W722000175

- L'association est à votre écoute, elle poursuit ses actions suivant les besoins.
- L'association suit les différents projets de la Municipalité qui sont en cours ou à l'étude, elle apporte ses remarques, ses critiques et ses suggestions dans un esprit constructif et d'amélioration.
- Les actions prévues cette année:

Ancienne voie de chemin de fer sur la commune : nous n'avons collecté aucun renseignement nouveau, ce qui compromet le projet de retrouver avec certitude le tracé de cette ancienne voie. Si vous pouvez nous aider ……

Sentiers de randonnée / de promenade : Avec quelques adhérents et le responsable chargé de ce sujet au sein du Parc Normandie Maine, nous avons identifié un sentier de 8,5 km; celui-ci sera inclus dans le topoguide du Parc Normandie Maine avec l'accord de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et nous avons l'accord de l'ONF. Nous devons, cependant, attendre la signature d'une convention entre le Parc et l'ONF avant d'effectuer le balisage de ce sentier.
Lorsqu'il sera finalisé, d'autres boucles plus ou moins longues pourront être ajoutées.

Pour toute information, vous pouvez contacter Francis LOISON 02 33 26 53 34 ou Francis HERVE.

Quelques photos lors de la reconnaissance des sentiers de randonnée.

Comité des fêtes,

le renouveau !

1er rang, gauche à droite : Laetitia Nouzille, Jean-Luc Marchand, Patrick Goulvent
2e rang, Bernard Joint, Régis Gautier, Marie-Claude Buchard, Nicole Pescheux

L'équipe tient à remercier tous les participants à l'apéritif dînatoire qui a eu lieu le vendredi 28 novembre dans une excellente convivialité.
Merci également à tous pour votre soutien. Nous étions plus de 80 personnes.

Dimanche 21 décembre 2014. Arbre de Noël pour les enfants et les habitants de la commune à la Charmille, à 14h30.

- Décoration du sapin avec les enfants qui peuvent apporter leurs décors pour le personnaliser.
- Spectacle. Chut ! C'est un secret……
- Arrivée du père Noël.
- Goûter et friandises pour les petits…… et les grands.

Programme des activités en 2015

Samedi 14 mars à 19h30 à la Charmille:
Repas dansant avec poule au blanc.

Mai-juin (dates restant à définir)
Pique-nique du village/rallye vélo et pédestre pour une balade dans notre village.

Dimanche 23 août : Vide grenier

Samedi 20 novembre à 19h30 à la Charmille :
Moules frites, belges……ou pas

Fin décembre : Arbre de Noël

Août 1914, Août 2014 : il y a cent ans, l'Europe s'embrasait

Déclarée en août 1914, la première guerre mondiale ou la Grande Guerre devait durer quelques mois, comme toutes les guerres auparavant et selon les états majors. Elle se prolongea quatre ans et fit des millions de victimes.

Les grandes puissances et leurs conflits d'intérêts.

1) L'Allemagne.

L'Empire allemand a été proclamé en 1871 dans la Galerie des glaces à Versailles, à la suite de la défaite française et de la chute de Napoléon III. La Prusse (carte 1) a unifié autour d'elle une quarantaine de petits états allemands indépendants. En 1914, l'Allemagne, industrialisée à marche forcée, apparaît comme la 1ère puissance économique mondiale, place détenue par l'Angleterre depuis plus d'un siècle. La flotte de guerre allemande, moderne et puissante, menace la suprématie navale anglaise. Enfin, l'Allemagne se veut une grande puissance politique et revendique la conquête d'un empire colonial. En 1905, la dispute franco-allemande pour le Maroc a failli déboucher sur un conflit. L'Allemagne a néanmoins conquis ou acquis le Togo, le Cameroun, la Namibie, le Tanganika, le Rwanda, des concessions en Chine, en Asie et en Océanie.

2) L'Angleterre domine toutes les îles britanniques, le Pays de Galles et l'Écosse en Grande Bretagne et la totalité de l'Irlande. L'ensemble forme le Royaume Uni, United Kingdom -UK- en anglais. Depuis la fin du 18è siècle et pendant tout le 19è, l'Angleterre a été la première puissance industrielle, commerciale et financière du monde. L'Europe continentale l'intéresse peu; elle se contente d'y veiller à un équilibre politique qui lui laisse toute liberté sur les mers du globe. Mais la montée en puissance de l'Allemagne l'inquiète, ce qui la conduit à signer en 1904 une série d'accords avec la France, l'Entente Cordiale. En 1907, elle signe des accords similaires avec la Russie. Les trois puissances forment ainsi la Triple Entente (en vert sur la carte 1) qui menace l'Allemagne sur deux fronts.

3) La France a été vaincue et humiliée en 1871; elle a perdu l'Alsace-Lorraine au profit de l'Allemagne et attend impatiemment de prendre sa revanche. Mais son isolement diplomatique la contraint à chercher des alliances. En 1892, elle réussit, enfin, à signer un accord de coopération

militaire de soutien mutuel avec la Russie en cas d'attaque, l'alliance Franco-russe; l'Entente Cordiale complète le dispositif. La France est sauvée face à la Triple Alliance ou Triplice (en marron sur la carte 1) constituée en 1887 par l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie.

4) L'Autriche-Hongrie forme un vaste ensemble au centre de l'Europe, composé d'un agrégat de peuples divers qui n'ont guère en commun que l'obéissance à l'Empereur François-Joseph, de la dynastie des Habsbourg.

Carte 2

Toutes ces nationalités sont travaillées par des mouvements indépendantistes. Les hongrois ont réussi à obtenir une plus large autonomie en 1867. Mais la répression autrichienne est féroce contre les agitateurs. Or, l'empire veut continuer à s'étendre vers le sud; il occupe la Bosnie, capitale Sarajevo(carte 1), en 1878 et prétend l'annexer. Mais il se heurte à l'agitation des bosniaques, faits de croates, de serbes, de musulmans, tous slaves. La Serbie, soutenue par la Russie, refuse l'annexion et entretient le terrorisme en Bosnie.

5) La Russie, gigantesque empire dirigé par Nicolas II, de la dynastie des Romanov, cherche depuis deux siècles à s'ouvrir vers l'ouest et les mers chaudes. Elle a conquis la Crimée au 18è siècle et veut absolument la maîtrise des détroits, tenus par la Turquie, de la mer Noire vers la Méditerranée (carte 1). Or, l'Allemagne est alliée de la Turquie.

6) La Turquie ou Empire Ottoman est une puissance en déclin rapide. Elle a occupé tout le sud de l'Europe, les Balkans, depuis le 17è siècle mais les peuples de la région, les grecs les premiers, ont réussi à gagner leur indépendance à partir de 1830. En 1914, la Turquie n'a plus qu'un minuscule bout de terre (carte 1) en Europe autour d'Istanbul.

Carte 3

En 1890, le recul de l'Empire Turc dans les Balkans est bien amorcé.
Grèce, Bulgarie, Roumanie, Serbie sont libérées.
En 25 ans, le déclin s'accélère.

L'attentat de Sarajevo et la marche à la guerre.

Le 28 juin 1914, l'Archiduc autrichien François-Ferdinand, neveu de l'Empereur François-Joseph, héritier du trône impérial, est assassiné à Sarajevo, avec sa femme, par un terroriste serbe, Gavrilo Princip, armé par l'organisation secrète serbe la Main Noire. Le gouvernement serbe n'y est sans doute pour rien. Mais les autrichiens veulent liquider la Serbie, foyer de l'agitation slave dans les Balkans. Le 23 juillet, ils envoient un ultimatum, savamment rédigé pour être inacceptable, à la Serbie qui a 48 heures pour répondre.

L'Allemagne a laissé faire en espérant que le conflit reste localisé dans les Balkans où deux guerres ont déjà eu lieu en 1912 et en 1913 sans dégénérer en une confrontation générale. Mais la Russie, protectrice des Slaves en général et de la Serbie en particulier, réagit en décrétant la mobilisation générale le 30 juillet 1914 en réponse à la déclaration de guerre autrichienne à la Serbie le 28 juillet. La machine infernale du jeu des alliances se déclenche.

L'assassinat du socialiste français Jaurès à Paris le 31 juillet symbolise la défaite des forces pour la Paix.

" L'Union Sacrée" pour défendre la patrie en danger se développe dans toute l'Europe. Les passions nationalistes déferlent. Les États majors militaires imposent leurs volontés aux politiques.

Ils pensent que la guerre sera comme toutes les autres jusqu'ici, un ensemble de mouvements d'armées pour envelopper l'ennemi dans une nasse et l'obliger à capituler. Ils n'ont pas compris que les nouveaux armements qu'ils ont imposés à leurs gouvernements ont changé les règles de la guerre.

L'Allemagne déclare la guerre à la Russie le 1er août, le 3 à la France. La violation de la neutralité belge décide l'Angleterre à s'engager le 4 août.

Tous pensent être rentrés pour Noël à la maison.

Jean-Yves Jégo

Saint-Rigomer-des-Bois *fait partie des 164 communes qui constituent le territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine. A cheval sur deux régions et quatre départements, il couvre 257 000 hectares, regroupe 162 000 habitants (en 2010) et oeuvre pour un projet concerté où préservation des patrimoines et développement économique font cause commune.*

Votre délégué Parc : Jean-Yves JEGO, membre du comité syndical du Parc.

L'activité du Parc permet la mise en oeuvre de la Charte signée par l'ensemble des collectivités adhérentes. Elle s'articule autour de grands projets thématiques qui se définissent par période de 3 ans formalisés par un contrat de Parc signé avec les Régions Basse-Normandie et Pays de la Loire.

Nous arrivons fin 2014, au terme du 2nd contrat de Parc de cette charte et travaillons à la définition du prochain pour la période 2015 - 2017.Chaque programme triennal requiert des choix, tout ne pouvant être conduit en même temps. Le Parc et ses partenaires ont jusqu'en 2020 pour tendre vers les objectifs ambitieux de la Charte.

QUELQUES ACTIONS MENÉES PAR LE PARC ENTRE 2012 ET 2014

EDUCATION - Développement de l'offre pédagogique

L'offre éducative du Parc a été formalisée et diffusée aux 220 établissements de la maternelle au lycée par l'édition d'un guide pédagogique. Parmi les projets de classe proposés, l'émergence de «Faune en bulles» a permis à 24 classes soit plus de 600 élèves de cylce 3 de devenir auteurs d'une bande dessinée et ambassadeurs d'une espèce protégée.

Autre projet innovant, 7 classes d'une école primaire ont réalisé un film court métrage sur la Mulette perlière.

En rejoignant le réseau des accompagnateurs des établissements en démarche de développement durable, le Parc est également devenu l'interlocuteur privilégié des établissements. Aujourd'hui, outre son rôle de conseil auprès des équipes pédagogiques, le Parc propose une mission spécifique dans l'animation de démarche éco-école et agenda 21 scolaire.

En parallèle du travail mené avec les établissements, le Parc a développé des partenariats étroits avec les rectorats et inspections académiques concernés qui permetteront à l'avenir de démultiplier l'action du Parc.

Plus d'info : **Laëtitia MARIE**
laetitia.marie@parc-normandie-maine.fr
Tél : 02 33 81 75 75

URBANISME - AVAP transrégionale : une première en France !

Le Parc a repris en 2013 l'élaboration d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), au côté des quatre communes des Alpes mancelles et de la Communauté Urbaine d'Alençon.

Un important travail de concertation a permis de concevoir un document qui cadrera les règles d'urbanisme, d'architecture et de paysage pour l'ensemble du territoire des Alpes mancelles. Il traite entre autres de l'intégration des éoliennes et panneaux photovoltaïques.

En France, ce document n'avait encore jamais été mis en oeuvre sur un territoire à cheval entre trois départements et deux régions.

Plus d'info : **Gabriel SOULARD**
gabriel.soulard@parc-normandie-maine.fr
Tél : 02 33 81 75 75

ECO-TOURISME - Le Parc, un territoire de frontières

Le Parc est marqué par des paysages « montagnards », vestiges du Massif armoricain, qui s'étendent sur les crêtes de grès de Perseigne à Mortain. Ces « Monts » portent les points culminants de l'Ouest de la France, les cascades, les sites rocheux et les forêts. Entre Normandie et Maine, le territoire du Parc garde aussi les traces des « Marches » historiques qui correspondent aux anciennes limites, marquées par la présence de places fortes, entre la Normandie, le Maine et la Bretagne. Les sites emblématiques de ces Monts et ces Marches forment un réseau. Avec l'appui du Parc, les collectivités locales développent des programmes de mises en valeur pour accueillir le public sur ces sites. Neuf d'entres-eux ont connu une avancée importante entre 2012 et 2014 dont

- les Alpes mancelles : les deux parcours prévus « Histoire géologique » à Saint-Léonard-des-Bois et « Saint-Céneri sur le motif » à Saint-Céneri-le-Gérei ont été inaugurés en 2013.
- Perseigne : aménagement d'un parcours ludique et pédagogique aux abords du belvédère.
- Lassay-les-chateaux : aménagement d'un sentier sur les traces de lancelot du Lac.

Des publications valorisant les sites aménagés ont été réalisées et des livrets pédagogiques à destination du jeune public ont également été édités.

Plus d'info : **Pascale JENVRIN** - pascale.jenvrin@parc-normandie-maine.fr

FORÊT ET BIODIVERSITÉ - les forestiers s'engagent en Pays de la Loire !

Le secteur ligérien du Parc abrite 15 784 ha de forêts dont 6 530 de forêts privées. Ces espaces sont sources de nombreux produits et services au profit du territoire. La production de bois par exemple participe au développement de l'économie locale. Cette valorisation économique doit cependant être conciliées avec la préservation de la ressource et notamment des sols (éléments essentiels de la productivité de nos forêts). La préservation de la biodiversité forestière doit elle aussi être prise en compte. Sur ce territoire, seules 71 % des forêts privées de plus de 10 ha sont engagées dans une gestion durable.

En 2012, dans le cadre de la Charte Forestière de territoire animé par le Parc, le Centre Régional des de la Propriété Forestière (CRPF PDL) a mis en place un Plan de Développement de Massif. L'objectif était d'augmenter la surface de forêts ayant une gestion durable, dynamique et respectueuse de l'environnement.

Après deux ans d'animation, de sensibilisation des propriétaires, 29 d'entres-eux se sont engagées sur près de 800 ha à gérer durablement leur forêt. Cela représente une augmentation de 19 % des forêts privées (>10 ha) gérées durablement.

Pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leur gestion, des relevés menés par le Parc et le CRPF PDL ont permis :

- d'évaluer sur plusieurs forêts la capacité d'accueil pour la biodiversité (quantité et qualité des habitats pour la faune et la flore) par peuplement forestier;
- d'identifier des éléments rares et/ou remarquables (flore protégées, rares, landes, mares, tourbières, pierriers,...).

Des préconisations de gestion sont ensuite apportées au propriétaire.

Plus d'info : **Nicolas BOUDESSEUL**
nicolas.boudesseul@parc-normandie-maine.fr

EN 2015, LE PARC NORMANDIE-MAINE FÊTERA SES 40 ANS !!!

A l'occasion de cette année anniversaire, nous souhaitons renforcer notre offre annuelle de découverte du Parc et l'ancrer plus au cœur du territoire. Projections, conférences, expositions, animations, sorties nature sont autant d'initiatives que nous vous proposons afin de se rencontrer et de pouvoir mieux vous expliquer « l'outil Parc ». En 2015, le Parc sera présent sur tout le territoire et proposera une animation à moins de 20 km de chez vous !

Découvrez toute la programmation sur notre site internet : www.parc-naturel-normandie-maine.fr

Services à la Personne

Besoin d'aide !

Familles Rurales s'occupe de tout

Familles rurales
Vivre mieux !
Sarthe

N'attendez plus, contactez-nous !
02 43 39 34 36

Devis gratuit sans engagement

Garde d'enfants

Ménage Repassage

Travaux de jardinage Bricolage

Aide au maintien à domicile*
des personnes âgées et / ou en situation de handicap

- Bureaux décentralisés pour une écoute de proximité
- Intervention sur l'ensemble du département *(y compris Le Mans et Couronne Mancelle)*
- Evaluation individualisée des besoins
- Devis gratuit personnalisé
- Intervention en mode *Prestataire* ou *Mandataire*
- Formalités administratives simplifiées
- Services agréés par l'Etat

- CESU préfinancés acceptés
- Réduction ou crédit d'impôt
selon loi de finances et décrets en vigueur

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h sans interruption et le samedi de 9 h à 12 h

+ *« Notre service peut vous accueillir le samedi matin sur rendez-vous »* !

@ ***besoindaide.sap@orange.fr***

Votre contact local

- Vos Responsables de secteur : **Marie-Hélène LESAGE & Emeline BUSSON**
- Adresse : 12 rue Paul Bert - **MAMERS**
- Permanences : **MAMERS** : le lundi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
MAROLLES LES BRAULTS : 15 place de l'Eglise, le mardi et jeudi de 10 h à 12 h

02 43 39 34 36
Courriel : **besoindaide.sap@orange.fr**

SI services à la personne

Familles Rurales recrute des aides à domicile sur le canton
Adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'adresse ci-dessus.

Les tiques

attaquent...

Ces parasites sont présents dans tous les lieux ombragés et humides, pas seulement en forêt. Les haies, les pâtures, les jardins en abritent. Les tiques ne piquent pas seulement les chiens et les chats, elles piquent aussi les êtres humains.
Les tiques transmettent plusieurs maladies dont la maladie de Lyme.
Ne laissez pas de tique en place, ni sur vous, ni sur vos animaux : retirez-les avec un tire-tiques ou, à défaut, une pince à épiler.
Si vous constatez l'apparition de symptômes (éruption cutanée, syndrome grippal) après une exposition aux tiques, consultez votre médecin dans les meilleurs délais. En l'absence de traitement précoce, la maladie peut devenir chronique et entraîner des symptômes invalidants.

Pour plus de renseignements :
Association France Lyme
section.orne@francelyme.fr
http://francelyme.fr/

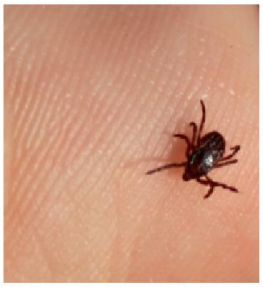

Évitez les tiques : dehors, portez des **vêtements couvrant** les jambes, les bras et le cou.

Soyez vigilant du **printemps** à l'**automne**.

Après toute sortie, **inspectez-vous** minutieusement la peau : plis, dos, tête... La tique peut être très **petite** et sa piqure est **indolore**.

Si vous êtes piqué par une tique :

ôtez-la avec un **tire-tique** ou une **pince à épiler** sans appliquer **aucun produit** sur la tique (alcool, éther...), puis **désinfectez**.

Si une tache rouge apparait plus tard :

consultez votre médecin, c'est peut-être un « **érythème migrant** », signe de la maladie de Lyme.

Cette maladie peut également se manifester par un **état grippal** (fièvre, courbatures...).

Sans traitement précoce, la maladie de Lyme peut devenir **potentiellement grave** et provoquer douleurs articulaires et musculaires, atteintes neurologiques, paralysie faciale, épuisement...

FRANCE LYME
ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES MALADIES VECTORIELLES À TIQUES

Pour en savoir plus : **www.francelyme.fr**

Association France Lyme

BP 10049/Arcueil - 94114 La Poste Arcueil PDC
contact@francelyme.fr

Association Environnement
Nord Sarthe
4 rue des Roquettes
72610 Champfleur
02 33 31 73 83 ou 02 33 26 12 13
Ou, à défaut 02 33 31 80 97

2014 : année internationale de l'agriculture familiale :

Voulu par l'Organisation des Nations Unies, ce thème nous concerne d'autant plus que nous sommes nombreux à jardiner, que ce soit par plaisir ou par nécessité… Mais pour l'ONU, mettre en avant l'agriculture familiale a d'abord pour but d'attirer l'attention des décideurs politiques sur le rôle immense qu'elle joue dans l'alimentation mondiale. Elle fait vivre, en effet, plus de 500 millions de foyers qui cultivent de 60 à 80% des terres arables, sauf en Amérique du Sud. Elle est par là même l'une des clés de la sécurité alimentaire du monde ainsi que le premier moyen de lutte contre l'exode rural qui remplit les villes de gens désœuvrés.

Conséquence : pour l'ONU, il faut préserver cette agriculture familiale. Or on le sait, elle est menacée par le développement d'usines agricoles gigantesques et pas seulement dans les pays riches. Mais elle l'est aussi par la modification des habitudes alimentaires par l'augmentation des achats de plats tout préparés ou tout simplement de salade prélavée.

Il en résulte que les citoyens que nous sommes peuvent agir pour la préserver, en cultivant un petit coin de potager, pourquoi pas ? ; mais aussi en encourageant les circuits courts, que ce soit personnellement, en achetant au marché des produits locaux que l'on cuisine soi-même, ou bien collectivement en soutenant les municipalités qui introduisent ces mêmes produits locaux dans les repas distribués dans les cantines.

Ce ne sont là que des exemples qui montrent la voie à suivre et l'on pourra se souvenir que cela revient aussi à acheter des fruits et légumes de saison. Pas de fraises en hiver !

Ces pratiques plus équitables laisseront les populations des pays en développement se nourrir par elles-mêmes . Elles en viendront, de plus, à stimuler nos économies locales qui en ont bien besoin.

Pour en savoir plus : consulter le site de l'association sur :
http://ens.pagesperso-orange.fr/ens/index.htm

Nous sommes heureux d'offrir cette page gratuite de publicité à nos artisans et commerçants de Saint Rigomer.

Plantouffe
Horticulture Générale
Catherine et Jean-Claude LARROUY
Tél. 02 33 26 24 49
« La Perruche », SAINT-RIGOMER-DES-BOIS - 72610 SAINT PATERNE

Au Rallye Perseigne
Bar
Restaurant
Vente à emporter
Tous Banquets
Le Buisson
Saint Rigomer des Bois
72610
www.aurallyeperseignelebuisson.fr
Tél. : 02 33 26 30 13 - E-mail : jo-jo.lefranc@wanadoo.fr

Travaux multiservice sur projet d'aménagement du particulier
Maison
Locatif,
Maison de campagne autre
pose de cuisine aménagée, douche Italienne
petite plomberie ,évier , robinet ,lavabo ,
écoulement,faïence,carrelage, petite électricité
revêtement de sol ,moquette ,parquet flottant ,
frisette ,tapisserie ,terrasse bois ,meuble en kit ,
abri de jardin ,lustre néon
prise ,nettoyage moquette (appareil pro)
entretien pelouse , soudure ,ect
&
CHÈQUE EMPLOI SERVICE ,URSSAF, AUTRE
&
JANVRIN PATRICK ST RIGOMER DES BOIS
ALENCON ET ALENTOUR
06.10.54.36.16. OU 02.33.31.72.64

NUGUES LAURENT
ENTREPRISE DE NETTOYAGE
NETTOYAGE MAISON, BUREAU, VITRES, COMMERCES, ESPACES VERTS...
0622180849
PRIX A L'HEURE ME CONSULTER

LG PEINTURE
0682297505
peinture intérieure/extérieure
M.Lecureuil Gilles
gilles072@hotmail.fr
67 route de Mamers
le buisson
72610 St Rigomer des bois

Brin d'Beauté
Esthétique à domicile
Pauline votre Esthéticienne à domicile
06 19 77 32 03
Beauté des mains / pieds
Pose de gel / semi-permanent
Soin visage / corps
Modelages
Epilations
Maquillage
Prenez rendez-vous avec Pauline du Lundi au Vendredi 9h-19h et le Samedi 9h-14h

MAINS ELEGANTES
MYRIAM 06 29 65 05 19
PROTHESISTE ONGULAIRE (diplômée)
ONGLERIE Gel organique naturel. L'ongle n'est pas limé ni déshydraté
SOINS DES PIEDS Produit reconnu 5 étoiles
FEMMES-HOMMES
La Coletterie
38 route de Mamers
72610 St Rigomer des Bois
Mail: myluc@wanadoo.fr
Site:http//mains-elegantes.olympe.in/
Jeudi matin 9h30 à 13h30
Après-midi, autres jours sur RDV
Vendredi en continu, 9h30 18h

HERVE.G TERRASSEMENT
HERVE G
Terrassement-Assainissement-Goudron-Clôture-Aménagement espace vert et entretien-Mise eaux normes FTE
Le Buisson
82 route de Mamers
72610 Saint Rigomer des Bois
guillaume.herv@gmail.com
DEVIS GRATUIT
06 12 87 23 27

Vous êtes artisan ou commerçant à Saint Rigomer.
Envoyez votre carte à la mairie.
Elle paraîtra dans le prochain Petit Saint Rigomérois de juin. Merci.

Le conseil municipal

vous souhaite

et

Rendez-vous vendredi 9 janvier 2015, à 18h30, à la Charmille, pour le Pot de Nouvel An.